



## Bulletin trimestriel sur le marché du travail 4<sup>e</sup> Trimestre 2024, numéro 04. février 2025.



Créations d'emplois du secteur privé	P.2
Créations d'emplois du secteur public	P.5
Pertes d'emplois	P.7
Evolution des créations et des pertes d'emplois	P.8
Dialogue social	P.10
Indice harmonisé des prix à la consommation	P.11
Nouvelles créations d'entreprises	P.13

Le Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail est une production de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) sur la situation trimestrielle du marché du travail et des indicateurs clés de l'économie. Ce numéro porte sur l'analyse des données du 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

### Synthèse

- ✓ Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, l'indice harmonisé des prix est passé à -0,9% contre 4,7 % au trimestre précédent. Le taux d'inflation est en baisse drastique par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2024.
- ✓ Les emplois créés par le secteur privé au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 sont en hausse relativement au trimestre précédent allant de 7 209 à 7 801 emplois privés créés soit une hausse de 8,2 %.
- ✓ Cette fois-ci un recul est constaté au niveau des emplois créés dans le secteur public entre les deux trimestres qui sont passés de 7 911 à 5 383 postes, soit une baisse de 37,5 %.
- ✓ En termes de pertes d'emplois, il a été enregistré au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 1 685 pertes d'emplois contre 475 le trimestre précédent.
- ✓ On relève aussi, 1 418 demandes d'emplois enregistrées ; 1 632 offres d'emplois et 1 570 placements effectués.
- ✓ En outre, 613 litiges individuels ont été comptabilisés, dont 290, soit 47,3 %, réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail et 256 transmis au tribunal.
- ✓ Par ailleurs, 4 648 entreprises ont été créées au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 contre 1 675 au trimestre précédent, soit une hausse de 177,5 %.

## Créations d'emplois du secteur privé

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 7 801 emplois ont été créés par le secteur privé, majoritairement dans la branche d'Activités Extractives, avec 1 212 agents, soit 15,5 % des recrutements. Au trimestre précédent, les emplois de cette branche s'élevaient à 786 indiquant ainsi une hausse de 54,2 %. Globalement, on constate une hausse de création d'emplois entre les 3<sup>e</sup> (soit 7 209 emplois créés) et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

Au cours de ce trimestre, on note également que les autres domaines d'activité où l'économie est particulièrement dynamique telle que les activités pour la santé humaine et l'action sociale ; les activités de service de soutien et de bureau et le commerce qui totalisant 2 535 postes créés, soit 32,4 % des emplois. Des progrès restent toujours indispensables au niveau de l'agriculture, dans les activités artistiques, sportives et récréatives ; l'immobilier et les activités de production, distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets qui n'ont créé respectivement que 0,6 % ; 0,5 % ; 0,2 % et 0,6 % des emplois créés.

**Tableau 1: Répartition des agents recrutés par branche d'activités**

Branche d'activité	Effectif	%
Agriculture, Sylviculture, Pêche	44	0,6
Activités Extractives	1 212	15,5
Activités de Fabrication	700	9,0
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	124	1,6
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	47	0,6
Construction	372	4,8
Commerce	788	10,1
Transports et Entreposage	144	1,8
Hébergement et Restauration	113	1,4
Information et Communication	140	1,8
Activités Financières et d'Assurance	332	4,3
Activités Immobilières	16	0,2
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	53	0,7
Activités de Services de Soutien et de Bureau	745	9,6
Activités d'Administration Publique	185	2,4
Enseignement	597	7,7
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 002	12,8
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	41	0,5
Autres Activités de Services N.C.A.	619	7,9
Activités Spéciales des Ménages	30	0,4
Activités des Organisations Extraterritoriales	497	6,4
<b>Ensemble</b>	<b>7 801</b>	<b>100</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 4<sup>e</sup> trimestre 2024

L'analyse des emplois privés par localité révèle que Bamako, enregistre 3 384 emplois, représentant environ 43,3 % de l'ensemble des emplois créés. La concentration d'emplois dans la capitale peut être attribuée à une plus grande densité d'activités économiques, d'infrastructures et d'opportunités d'emploi, ce qui attire la main-d'œuvre. Ces emplois sont en baisse néanmoins par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre où ils étaient de 3 989.

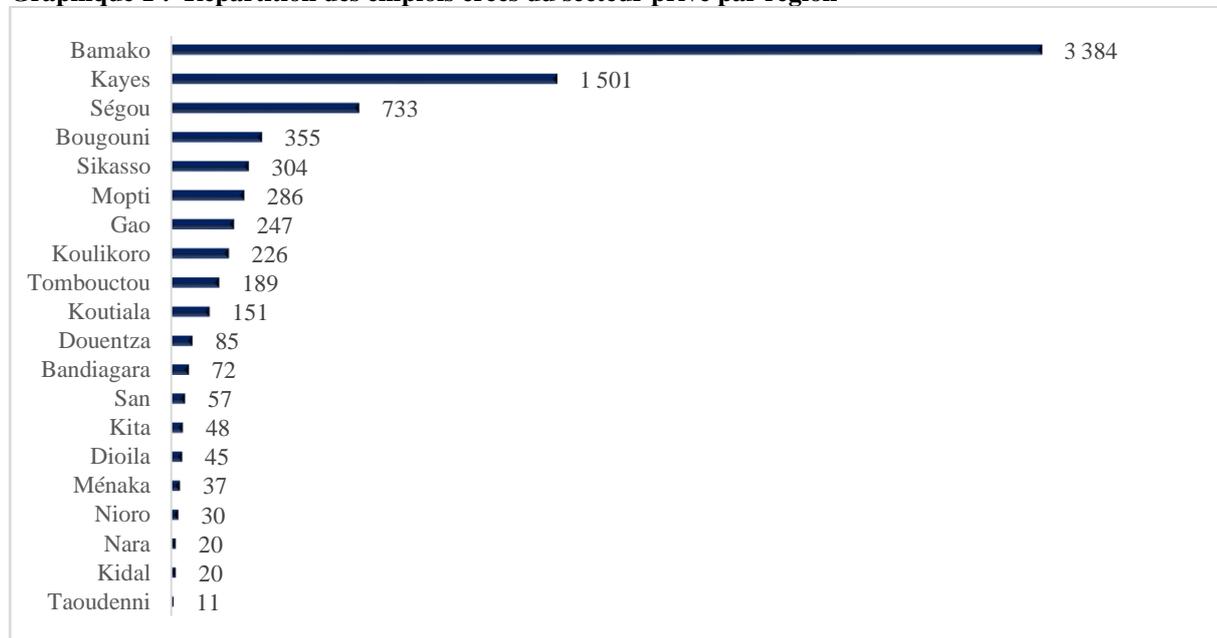
Les disparités régionales sont encore plus prononcées à Taoudenni, Kidal et Nara qui présentent des chiffres très faibles, avec

respectivement 11, 20 et 20 agents. En outre, il faut noter que les régions de Bougouni (355 agents), Mopti (286 agents), Koulikoro (226 agents), Kita (48 agents) et Nara (20 agents) sont en baisses par rapport au trimestre précédent qui avait vu enregistré pour ces mêmes régions avec respectivement 490 ; 426 ; 477 ; 83 et 49 emplois. Il en est de même dans une moindre mesure des régions de Bandiagara (72 agents contre 79) Sikasso (304 contre 308 agents), Taoudenni (11 contre 16 agents) et Tombouctou (189 contre 191 agents au 3<sup>e</sup> trimestre).

Des initiatives visant à encourager l'entrepreneuriat local et à développer des secteurs spécifiques devrait être renforcé pour

rééquilibrer la répartition des emplois et à réduire les disparités économiques entre les régions.

**Graphique 1 : Répartition des emplois créés du secteur privé par région**



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 4<sup>e</sup> trimestre 2024

**Les hommes occupent un peu plus de quatre emplois sur cinq (81,7 %) au 4<sup>e</sup> trimestre, soit 6 374 emplois. En outre, 68,2 % des contrats étaient à durée déterminée (CDD). Les principaux bénéficiaires étaient les jeunes de 25 à 35 ans au nombre de 4 034, soit 51,7 % des emplois, les analphabètes (2 057) et les titulaires de Licence/Master 1 au nombre de 1 887, soit 24,2 % des emplois créés.**

La prédominance des CDD peut refléter une tendance vers une flexibilité accrue dans le marché de l'emploi, où les employeurs peuvent privilégier des engagements temporaires.

En ce qui concerne la répartition par sexe, bien que la majorité des deux sexes soit engagée sous CDD, les hommes semblent plus susceptibles d'être recrutés dans ce type de contrat 70,4 % contre 58,7 % chez les femmes. En revanche, pour les CDI, 41,3 % des femmes ont été engagées, tandis que 29,6 % des hommes sont en CDI.

**Tableau 2 : Répartition des agents recrutés par sexe selon le type de contrat**

Type de contrat	Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CDD	837	58,7	4 487	70,4	5 324	68,2
CDI	590	41,3	1 887	29,6	2 477	31,8
<b>Ensemble</b>	<b>1 427</b>	<b>18,3</b>	<b>6 374</b>	<b>81,7</b>	<b>7 801</b>	<b>100</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre, on note une fois de plus une baisse des diplômés de 5 962 à 5 226. La majorité des emplois est occupée par des diplômés, avec des disparités notables entre les sexes. La répartition par niveau

d'éducation montre que les femmes sont particulièrement présentes dans les catégories de diplôme les plus élevés, notamment dans les Licences/Master1, où elles constituent 34,8 % des effectifs des femmes recrutées. Elles

restent cependant sous-représentées dans l'ensemble du marché de l'emploi. Cette répartition souligne l'importance de l'éducation

pour l'accès à l'emploi, mais révèle également des inégalités significatives entre les sexes.

**Tableau 3: Répartition des emplois créés par sexe selon le type de diplôme**

Niveau du diplôme	Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun Diplôme	173	12,1	1 885	29,6	2 057	26,4
DEF	74	5,2	493	7,7	567	7,3
CAP	95	6,7	646	10,1	741	9,5
BT	315	22,1	844	13,2	1 159	14,9
BAC	9	0,6	10	0,2	19	0,2
BTS/DEUG	154	10,8	444	7,0	598	7,7
Licence/Master1	497	34,8	1 390	21,8	1 887	24,2
Master2	33	2,3	184	2,9	217	2,8
Doctorat	5	0,4	33	0,5	38	0,5
ND	72	5,0	446	7,0	518	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>1 427</b>	<b>18,3</b>	<b>6 374</b>	<b>81,7</b>	<b>7 801</b>	<b>100</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Sur un total de 7 801 agents, 7 362 sont des maliens, représentant 94,4 % des recrutements. Les autres nationalités sont très peu représentées. Par exemple, seulement 28 proviennent d'Europe, et aucun d'Amérique.

Les ressortissants de la zone UEMOA arrivent à occuper 152 postes au Mali. Cette analyse met en lumière le besoin de politiques favorisant l'inclusion et la diversité dans le marché de l'emploi.

**Tableau 4: Répartition des emplois créés par sexe selon la nationalité.**

Nationalité	Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mali	1 376	96,4	5 986	93,9	7 362	94,4
Reste de l'Afrique	13	0,9	136	2,1	149	1,9
Zone UEMOA	22	1,5	130	2,0	152	1,9
Europe	12	0,8	16	0,3	28	0,4
Amérique	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Asie	4	0,3	77	1,2	81	1,0
Océanie	0	0,0	27	0,4	27	0,3
ND	0	0,0	2	0,0	2	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>1 427</b>	<b>18,3</b>	<b>6 374</b>	<b>81,7</b>	<b>7 801</b>	<b>100</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Le tableau 5 montre que les hommes dominent dans toutes les tranches d'âge. La tranche d'âge des jeunes de 15 à 24 ans enregistre le plus faible pourcentage d'emplois créés soient 7,6 %, en baisse légère par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre où il était à 7,8%. En outre, seulement 7,7 % des femmes et 14,8 % des hommes appartiennent à la tranche d'âge de 45 ans plus.

La forte concentration de jeunes adultes, en particulier dans la tranche 25-35 ans (51,7 % des emplois), suggère une opportunité de capitaliser sur des talents dynamiques et formés. Des programmes de mentorat et de formation continue pourrait aider l'inclusion par âge et enrichir la progression professionnelle.

**Tableau 5: Répartition des bénéficiaires par sexe et par groupe d'âge**

Groupe d'âge	Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-24 ans	150	10,5	445	7,0	595	7,6
25-35 ans	812	56,9	3 222	50,5	4 034	51,7
36-44 ans	324	22,7	1 677	26,3	2 001	25,7

45 ans et plus	110	7,7	941	14,8	1 051	13,5
ND	31	2,2	89	1,4	120	1,5
Ensemble	1 427	18,3	6 374	81,7	7 801	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3<sup>e</sup> trimestre 2024

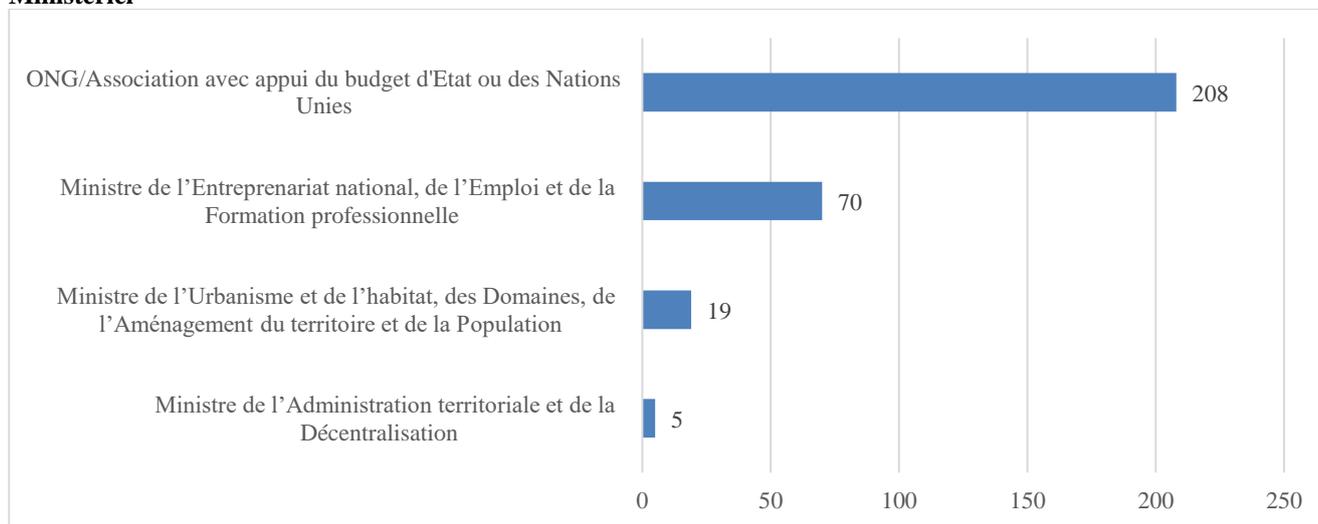
### Créations d'emplois du secteur public<sup>1</sup>

**Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 5 383 emplois furent créés par le secteur public dont 714 emplois permanents ; 302 emplois créés par les projets et programmes d'investissement et 4 367 auto-emplois issus des projets et programmes d'insertion.**

police nationale, dont 23 femmes et 110 Sapeurs-pompiers à la protection civile dont aucune femme. Sur les emplois créés par les projets et programmes d'investissements, la majorité des emplois, soit 208 ont été créés par les ONG/Association avec appui du budget d'Etat ou des Nations Unies.

Les emplois permanents, concerne l'incorporation de 604 gardiens de Paix à la

**Graphique 2 : Répartition des emplois générés par les Projets/programmes d'investissement par Département Ministériel**



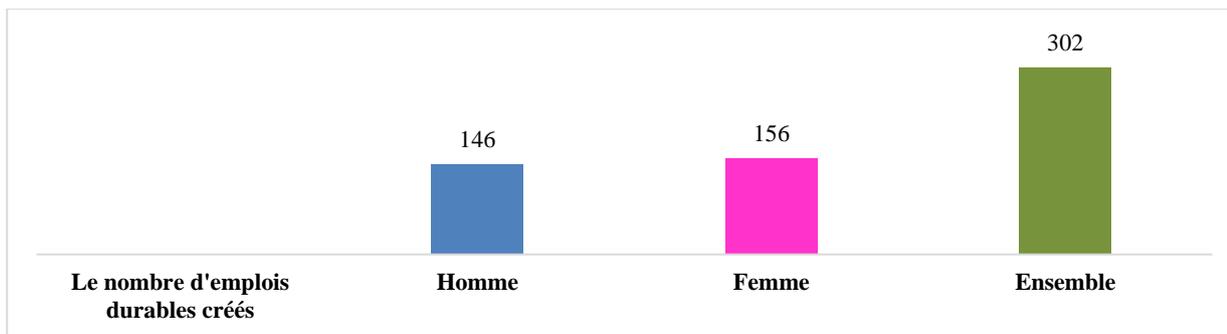
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 4<sup>e</sup> trimestre 2023

En outre, on relève au cours de ce trimestre qu'il n'y a eu que la création des emplois durables qui sont au nombre de 302, dont 146

Hommes contre 156 Femmes. Dans ce type d'emploi, les hommes sont généralement moins nombreux que les femmes.

**Graphique 3 : Type d'emplois générés par sexes par les projets, programmes d'investissement au 4<sup>e</sup> trimestre.**

<sup>1</sup> Les emplois du secteur public peuvent être des emplois permanents ; des emplois générés par les projets et programmes d'investissement ou être des auto-emplois de projets et programmes d'insertion grâce à un financement sur le budget national ou celui des partenaires. La durée des emplois générés par les projets et programmes d'investissement est généralement liée à celle des projets.



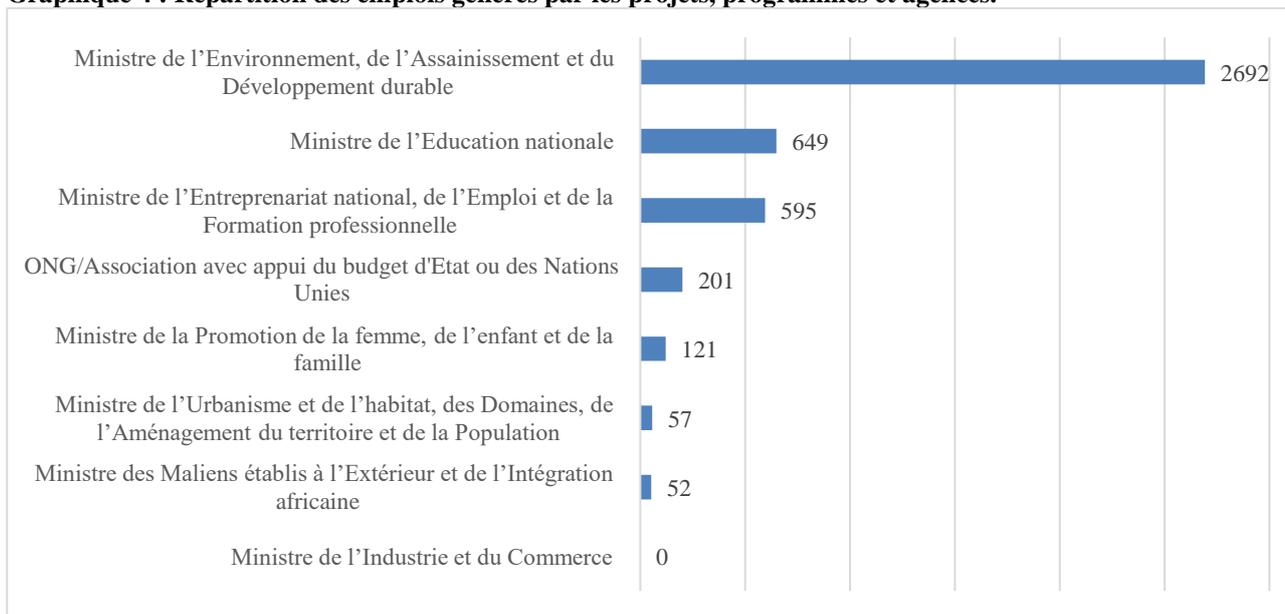
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 4<sup>e</sup> trimestre 2023

**Au total, 4 367 auto emplois ont été générés au 4<sup>e</sup> trimestre, dont 3 005 hommes (68,8 %) et 1 362 femmes (31,2 %). Ceci est cependant une baisse par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre où les autos emplois s'élevaient à 6 645.**

l'assainissement et du développement durable, celui de l'Éducation nationale et le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, soit respectivement 2 692 ; 649 et 595 agents. Ces chiffres témoignent aussi de l'implication directe du ministère en charge de l'Entrepreneuriat national et de l'emploi dans des programmes de soutien à l'auto-emploi et la formation.

Les départements qui ont créé le plus d'emplois sont le Ministère de l'environnement, de

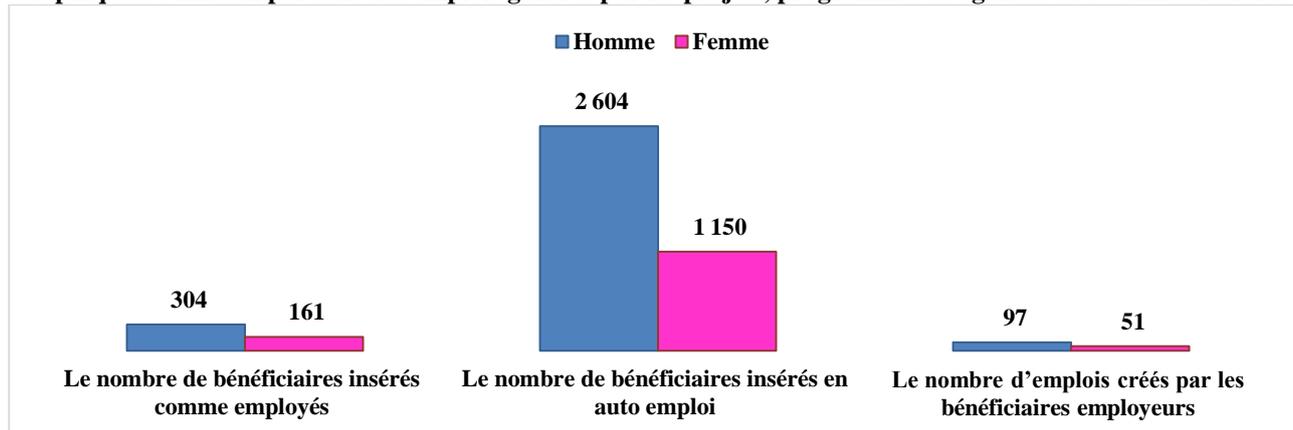
**Graphique 4 : Répartition des emplois générés par les projets, programmes et agences.**



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 4<sup>e</sup> trimestre 2024

En outre, 3005 bénéficiaires de l'insertion professionnelle et de l'auto-emploi sont des hommes et 1 362 des femmes, dont 3 754 engagées dans l'auto-emploi, témoignant d'un engagement significatif pour créer leur propre activité et aller vers l'entrepreneuriat. De

même, les hommes sont plus nombreux parmi les bénéficiaires insérés comme employés, soit 304 contre 161 femmes.

Graphique 5 : Effectif par sexe des emplois générés par les projets, programmes et agences au 3<sup>e</sup> trimestre 2024.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 4<sup>e</sup> trimestre 2024

## Pertes d'emplois

**Les avis de licenciement ont concerné 1 685 travailleurs au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 contre 475 au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année, soit plus du triple.**

Le motif économique et les fautes professionnelles étaient les principales causes évoquées, avec respectivement 1221 et 133 des

cas qui étaient respectivement de 124 et 116 au 3<sup>e</sup> trimestre 2024. Les localités ayant faites plus de demande d'avis ou d'autorisation de licenciement sont de Kayes (997, soit 59,1 %), Bamako (256, soit 15,1 %) et Sikasso (256, soit 15,1 %). Les cas de fautes lourdes ou vol ont été enregistrés à Bamako (46), Gao (5), Koulikoro (2), Bougouni (1), et Douentza (1).

Tableau 6 : Répartition des pertes d'emplois selon le motif de septembre à décembre 2024

ions	Rupture conventionnelle	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon/ Démission	Motif économique	Départ à la retraite	Fautes lourdes/ Vol	Inaptitu de physique /Décès
Kayes	71	32	3	863	27	0	1
Koulikoro	1	6	3	5	1	2	0
Sikasso	44	7	2	203	0	0	0
Ségou	0	5	2	0	0	0	0
Mopti	0	2	2	60	0	0	0
Tombouctou	0	0	1	17	0	0	0
Gao	0	1	1	11	0	5	0
Kidal	0	0	1	8	0	0	0
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	3	0	0	0
Bougouni	0	4	1	2	0	1	0
Koutiala	0	9	0	2	0	0	0
San	1	5	7	0	0	0	0
Nioro	0	1	0	0	0	0	0
Kita	0	0	0	0	0	0	0
Dioïla	0	1	1	1	0	0	0
Nara	0	0	0	0	0	0	0
Douentza	0	0	2	0	0	1	0
Bamako	13	60	91	46	0	46	0
Total	130	133	117	1 221	28	55	1

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 et du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2024

## Evolution des créations et des pertes d'emplois

8

**Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, il a été enregistré 13 187 nouvelles créations d'emplois et 1 685 pertes d'emplois, soit une création nette d'emplois de 11 502. Sur les nouvelles créations d'emplois, 59,1% ont été réalisées par le secteur privé et 40,9% par le secteur public.**

Comparativement au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, le 4<sup>e</sup> trimestre est marqué par une baisse de 25,1% du nombre d'emplois net créés attribuable

notamment à une diminution du nombre d'emplois générés par le secteur public ; ainsi que celle des projets programmes d'investissements et insertions. Au même moment il a été enregistré une augmentation fulgurante de 217,9% des pertes d'emplois, (passant de 530 au 3<sup>e</sup> trimestre à 1685 au 4<sup>e</sup> trimestre). Ainsi, la création nette d'emplois est passée de 15 359 à 11 502 entre les deux trimestres

**Tableau 7 : Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2023 au 31 Décembre 2024**

Type d'emplois	2023		2024			
		T1	T2	T3	T4	Total
<b>Emplois créés par le secteur privé</b>	<b>32 247</b>	<b>8 599</b>	<b>8 683</b>	<b>7 209</b>	<b>7 801</b>	<b>32 292</b>
<b>Emplois créés par le secteur public</b>	<b>21 445</b>	<b>8 516</b>	<b>10 209</b>	<b>7 911</b>	<b>5 383</b>	<b>32 019</b>
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	466	0	0	0	714	714
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	5 077	316	1 502	1 266	302	3 386
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	15 902	8 200	8 707	6 645	4 367	27 919
Total emplois créés	53 692	17 115	18 892	15 120	13 184	64 311
Pertes d'emplois	4 159	930	529	475	1 685	3 619
<b>Total création nette d'emplois</b>	<b>49 533</b>	<b>16 185</b>	<b>18 363</b>	<b>14 645</b>	<b>11 499</b>	<b>60 692</b>

Source : Bulletins trimestriels, ONEF 2021-2024\*

## Offres et demandes d'emploi<sup>2</sup>

**Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 1 418 demandes d'emplois contre 1 632 offres d'emplois ont été enregistrées au total tandis que 1 570 placements sont effectués.**

En termes de représentativité, c'est le District de Bamako qui arrive en tête avec 32,44 % de demandes d'emplois, suivie des régions de

Kayes (27,9 %), Ségou (13,9 %) et Sikasso (8 %). Sur l'ensemble des demandes d'emplois enregistrées, les femmes représentaient plus du tiers (35,19 %). Elles sont minoritaires dans toutes les régions, exception faite de Taoudenni où, les femmes représentent 71,4 % des demandeurs d'emploi de la région.

<sup>2</sup> Les offres et les demandes d'emplois sont collectées principalement par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)/ Des bureaux de placement publics et privés font également des intermédiations en termes de demande, d'offres et de placements.

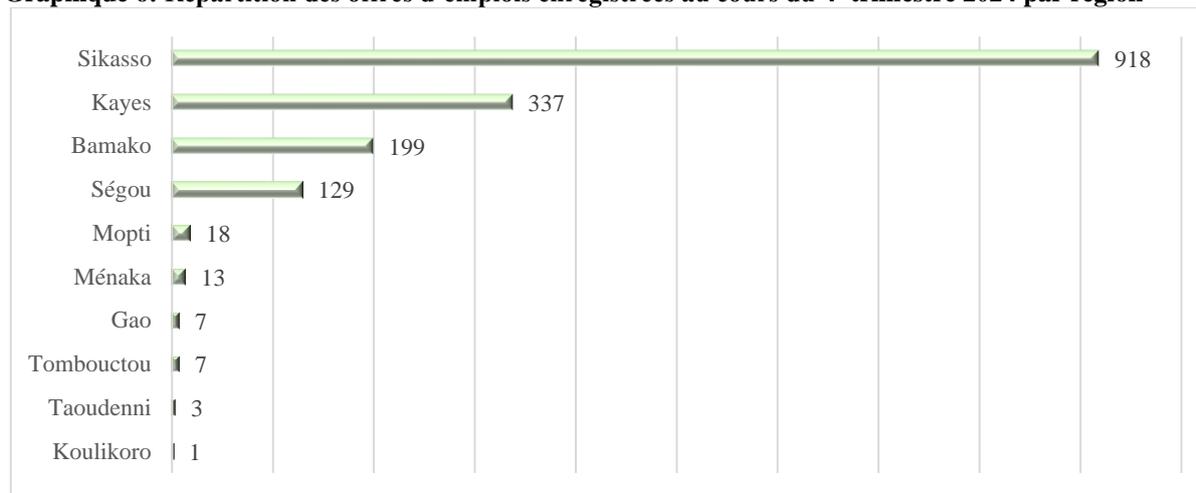
Tableau 8: Répartition des demandes d'emplois enregistrées par région selon le sexe

Region	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	199	50,4	196	49,6	395	27,9
Koulikoro	20	66,7	10	33,3	30	2,1
Sikasso	86	76,1	27	23,9	113	8
Ségou	130	66	67	34	197	13,9
Mopti	47	74,6	16	25,4	63	4,4
Tombouctou	27	90	3	10	30	2,1
Gao	50	84,8	9	15,3	59	4,2
Kidal	12	66,7	6	33,3	18	1,3
Menaka	34	73,9	12	26,1	46	3,2
Taoudenni	2	28,6	5	71,4	7	0,5
Bamako	312	67,8	148	32,2	460	32,4
<b>Total</b>	<b>919</b>	<b>64,8</b>	<b>499</b>	<b>35,2</b>	<b>1 418</b>	<b>100</b>

Source : DPS/ANPE

Entre le quatrième et le troisième trimestre 2024, le nombre d'offres d'emplois a connu une hausse fulgurante de 474,6%, en passant de 1 632 offres d'emplois au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 à 284 offres au troisième trimestre de la même année. Le District de

Bamako a connu une hausse remarquable de 176,3% dans les offres d'emplois. Plus de la moitié des offres (56,25%) ont été enregistrées à Sikasso et un peu plus du cinquième (20,65%) dans la région de Kayes.

Graphique 6: Répartition des offres d'emplois enregistrées au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 par région

Source : DPS/ANPE

Dans l'ensemble, au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 83,1% des placements effectués concernaient les hommes contre 16,9% de femmes. Une fois de plus, la région de Sikasso vient en tête des placements effectués avec 58,5% des placements, suivie de loin par la

région de Ségou et Kayes avec respectivement 16,37 % et 14,01 %.

A Kidal, Ménaka, et Taoudenni aucune personne n'a été placée, tandis qu'à Gao, les 21 personnes placées sont des hommes. Les placements effectués à Bamako et Gao ont concernés uniquement les hommes

Tableau 9 : Placements effectués au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 par région selon le sexe

Region	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	82	37,2	138	62,8	220	14,0
Koulikoro	6	33,0	20	77,0	26	1,7
Sikasso	912	99,4	6	0,7	918	58,5
Ségou	167	65,0	90	35,0	257	16,4
Mopti	26	89,6	3	10,4	29	1,9
Tombouctou	40	83,3	8	16,7	48	3,1
Gao	21	100,0	0	0,0	21	1,3
Bamako	51	100,0	0	0,0	51	3,3
<b>Total</b>	<b>1 305</b>	<b>83,1</b>	<b>265</b>	<b>16,9</b>	<b>1 570</b>	<b>100,0</b>

Source : DPS/ANPE

## Dialogue social

Globalement, au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (tableau 9), il a été enregistré 613 litiges individuels<sup>3</sup> sur lesquels 290, soit 47,3 %, réglés en conciliation et 256 transmis au tribunal.

Le District de Bamako et la région de Sikasso ont enregistré le plus grand nombre de litiges individuels. Ainsi, il a été enregistré 298 litiges

individuels dans le District de Bamako, sur lesquels, 110 ont été réglés en conciliation et 128 sont transmis au tribunal du travail. Quant à Sikasso, 130 litiges ont été soumis, 70 réglés en conciliation et 60 sont transmis au tribunal. Les deux localités représentent près de sept dixième (69,8%) des litiges soumis. Les autres régions se répartissent 30,2% des litiges soumis.

Tableau 10 : Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	51	9	42	0
Koulikoro	19	18	0	1
Sikasso	130	70	60	0
Ségou	9	7	0	2
Mopti	62	60	2	0
Tombouctou	0	0	0	0
Gao	5	0	4	1
Kidal	2	2	0	0
Taoudenni	2	0	2	0
Ménaka	0	0	0	0
Bougouni	2	2	0	0
Koutiala	6	1	5	0
San	7	6	1	0
Nioro	8	2	6	0
Kita	8	0	6	2
Dioïla	1	1	0	0
Nara	0	0	0	0
Douentza	3	2	0	1
Bamako	298	110	128	38
<b>Total</b>	<b>613</b>	<b>290</b>	<b>256</b>	<b>45</b>

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2024

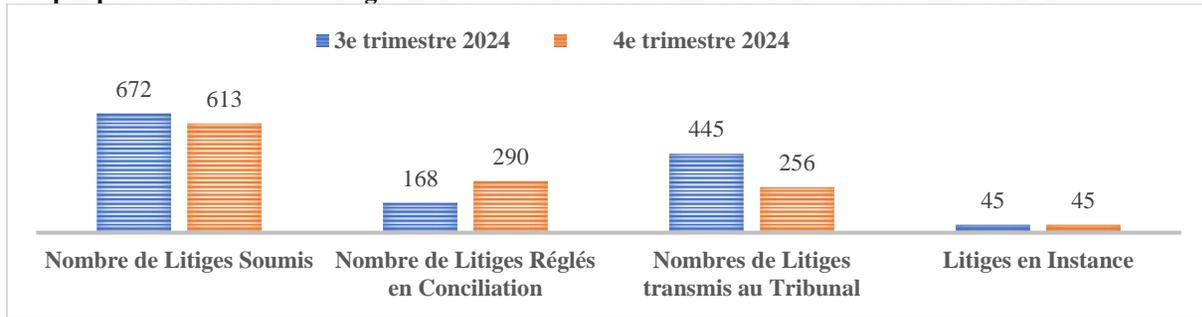
Le nombre de litiges individuels<sup>4</sup> soumis a connu une baisse de 8,7% entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024, passant de 672 à 613. La baisse est encore plus accentuée pour les

litiges transmis au tribunal, soit 445 au 3<sup>e</sup> trimestre contre 256 au 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

<sup>3</sup> Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire

<sup>4</sup> Les litiges individuels concernent surtout des réclamations de salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Graphique 7 : Evolution des litiges individuels entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024



Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 et du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2024

### Indice harmonisé des prix à la consommation

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, l'indice national a connu une baisse de 0,9 % par rapport au trimestre précédent. Le taux d'inflation part à la hausse entre juin et décembre 2024 de 0,2 %, se retrouvant ainsi légèrement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA, soit 3,2% contre 3,0%.

La baisse du niveau de l'indice trimestriel est portée en grande par les baisses engendrées dans les fonctions de transports ; Produits alimentaires et boissons non alcoolisées, communication avec des baisses respectives de 1,9% ; 1,6% et 1,0%. Quant à la variation en glissement, les plus faibles croissances ont été observées au niveau des fonctions : Loisirs et cultures (1,7%) ; Communication (0,6%).

Tableau 11 : Variation trimestrielle du taux d'inflation

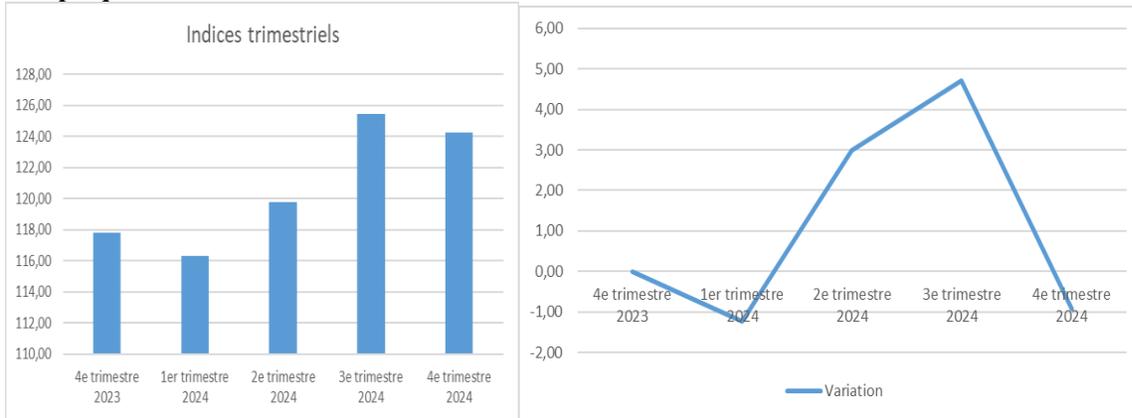
		Pondérations	4ème trim 2023	3ème trim 2024	4ème trim 2024	variation trimestrielle	variation trimestrielle en glissement annuel
<b>INDICE GLOBAL</b>		<b>10 000</b>	<b>117,8</b>	<b>125,4</b>	<b>124,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>5,5</b>
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 847	125,2	135,7	133,5	-1,6	6,6
02	Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	78	115,3	132,4	133,0	0,4	15,3
03	Articles d'habillement et chaussures	557	112,8	114,9	114,7	-0,2	1,7
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	951	105,8	115,9	114,8	-0,9	8,6
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du	362	116,5	117,2	118,5	1,1	1,6
06	Santé	307	125,2	139,8	139,1	-0,5	11,2
07	Transports	879	110,2	111,8	109,7	-1,9	-0,4
08	Communication	487	79,3	79,7	78,9	-1,0	-0,6
09	Loisirs et culture	151	140,6	137,8	138,2	0,3	-1,7
10	Enseignement	65	119,6	124,2	126,3	1,7	5,6
11	Restaurants et Hôtels	60	109,7	115,3	115,5	0,2	5,3
12	Biens et services divers	256	127,1	131,0	132,0	0,8	3,9

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Le graphique 8, révèle qu'au quatrième trimestre 2023, l'indice a connu une baisse au début de l'année 2024, soit 1,23 % et aussi en fin

d'année avec 0,93 %. Néanmoins à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre, l'indice a augmenté de 2,98 % et de 4,71 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

**Graphique 8 : Évolution des indices trimestriels**

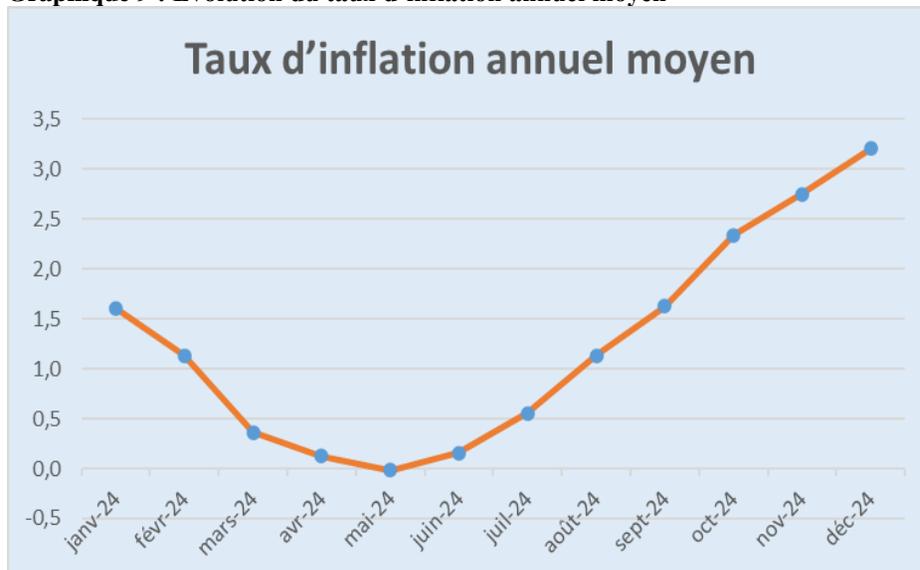


Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a connu une baisse au début de l'année 2024 ; ainsi le taux d'inflation est passé de 1,6 % en janvier 2024 à 0,0 % au mois de mai.

Cependant, à partir de juin 2024 l'indice a augmenté progressivement jusqu'à atteindre 3,2 % en fin d'année. Elle est légèrement supérieure à la norme communautaire (3%) de l'UEMOA. Ainsi au Mali l'inflation est en légère hausse en cette fin d'année.

**Graphique 9 : Évolution du taux d'inflation annuel moyen**



Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

### Nouvelles créations d'entreprises

**Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, le nombre d'entreprises créées a connu une hausse fulgurante comparativement au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année, allant de 4 648 à 1 675 entreprises créées au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année, soit une hausse de 177,5 %.**

La quasi-totalité des branches d'activités ont connu une hausse de création d'entreprise. Ces résultats peuvent être expliqués par l'amélioration de situation sécuritaire et de la crise énergétique, qui donne de l'espoir aux investisseurs à s'engager davantage pour soutenir des branches d'activités telles que le

commerce et les prestations de services. Ces secteurs ont enregistré à eux seuls un écart total de 2 335 entre le 4<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre.

**Tableau 12 : Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités au 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2024**

<b>Branche d'activités</b>	<b>3<sup>e</sup> trimestre 2024</b>	<b>4<sup>e</sup> trimestre 2024</b>
Activités connexes à l'intermédiation financière	0	1
Activités de loisirs, culturelles et sportives	0	1
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	13	10
Activités extractives, minière	0	11
Activités immobilières	12	45
Assainissement, Ramassage d'ordures	3	19
Assistance sociale et santé	0	22
Autres activités commerciales	139	546
Commerce, Commerce général	971	2 365
Communication	3	7
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	38	88
Education, Formation, Recherche	4	24
Enseignement	2	17
Gardiennage, sécurité	2	6
Hôtels et restaurants	10	19
Prestations de services	467	1 408
Recherche et Exploitation Minière	3	25
Santé et action sociale	5	14
Transports terrestres ; transports par pipelines	3	20
<b>Total</b>	<b>1 675</b>	<b>4 648</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API Mali 2024.

### **Sigles et Abréviations**

ANPE	Agence national pour l'emploi
API	Agence pour la promotion des investissements au Mali
BTP	Bâtiments Travaux Pratiques
IHPC	Indices Harmonisé des prix à la consommation
INSTAT	Institut national de la Statistique
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

### **Directeur de publication**

M. Boubacar DIALLO  
(DG, ONEF-Mali)

### **Directrice de rédaction**

Mme. Aoua Saran DEMBELE  
(DGA, ONEF-Mali)

### **Équipe de rédaction**

M. Ousmane DIALL  
M. Adama TOGO  
Mme. Kadia BAGAYOKO

### **Lecture**

M. Cheikh Fanta MADY

### **Remerciements**

- Direction nationale de l'emploi
- Agence national pour l'emploi
- Direction nationale du travail
- Institut national de la statistique
- Directions régionales de l'emploi et la formation
- Agence pour la promotion des investissements
- Cellules de planification et de statistique
- Directions de ressources humaines de la défense et sécurité.